



Zonage réglementaire :

- Zone grisée (G) - Entreprises sources
- Zone d'interdiction stricte (R)
- Zone d'interdiction (r)
- Zone d'autorisation sous conditions (B)
- Zone d'autorisation (b)

Zone de recommandations :

- Zone de recommandations (v)

Éléments de repérage :

- Limite communale
- Parcelle cadastrale
- Bâti

100m



26/07/2013
DDT68/DIR/MIT/BGEOM
Source : DREAL-2011
©IGN BDParcellaire-2011



PRÉFET
DU HAUT-RHIN